



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 18 septembre 2014

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 11 septembre 2014

Publié le 24 septembre 2014

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 64

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 9

SCRUTIN : POUR : 73

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

#### ***Membres titulaires présents :***

M. Alain MILLOT	M. Jean-Claude GIRARD	M. Thierry FALCONNET
M. Pierre PRIBETICH	M. Patrick MOREAU	Mme Louise BORSATO
M. Jean ESMONIN	M. Abderrahim BAKA	M. Louis LEGRAND
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Stéphanie MODDE	M. Patrick ORSOLA
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	Mme Christine MARTIN	Mme Florence LUCISANO
Mme Catherine HERVIEU	Mme Danielle JUBAN	M. Jean DUBUET
M. José ALMEIDA	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Jean-François DODET	Mme Hélène ROY	Mme Céline TONOT
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	M. Jean-Philippe MOREL
M. Michel JULIEN	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Nicolas BOURNY
M. Frédéric FAVERJON	M. Jean-Yves PIAN	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Didier MARTIN	Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Corinne PIOMBINO
M. Dominique GRIMPRET	Mme Anne ERSCHENS	M. Jean-Louis DUMONT
M. Michel ROTGER	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Patrick MASSON	M. François HELIE	Mme Anaïs BLANC
Mme Badiââ MASLOUHI	Mme Chantal OUTHIER	M. Damien THIEULEUX
M. André GERVAIS	M. Emmanuel BICHOT	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Benoît BORDAT	M. Édouard CAVIN	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Noëlle CAMBILLARD
M. Charles ROZOY	Mme Sandrine RICHARD	M. Cyril GAUCHER.

#### ***Membres suppléants avec voix délibératives présents :***

M. Dominique SARTOR

#### ***Membres titulaires absents :***

M. Alain HOUPERT	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Laurent BOURGUIGNAT	M. François REBSAMEN pouvoir à M. Alain MILLOT
M. Hervé BRUYERE	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Badiââ MASLOUHI
M. Roland PONSAA	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
M. François NOWOTNY	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
M. Jacques CARRELET DE LOISY	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mme Claudine DAL MOLIN pouvoir à M. Jean ESMONIN
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Jean-Frédéric COURT pouvoir à M. Dominique SARTOR
	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Abderrahim BAKA.

## **OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE**

### **Association Technopôle Agro-Environnement « AgrOnov » - Subvention de fonctionnement**

Dans le cadre du lancement du Technopôle Agro-Environnement agrOnov à Bretenière, il a été créé en mai 2009, une association de préfiguration dont le rôle principal est le développement du projet.

Sa gouvernance a été composée de l'ensemble des acteurs du domaine de l'agro-environnement, c'est-à-dire, les entreprises (3 Bulbes, AgriObtentions, Biotisa, Agrene, Inoplant, Inoculum+, etc.), les chambres consulaires (Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or, Chambre régionale d'agriculture, CCI Dijon), les centres de recherche et de formation (Université de Bourgogne, Agrosup Dijon, INRA, etc.), les organismes de transfert de technologies (SATT Grand Est, etc) ainsi que les collectivités territoriales.

Dans son rapport d'activité 2013, l'association fait valoir qu'elle a du mettre son activité d'animation et de communication en sommeil pendant les travaux de réaménagement du site (nouvelle voirie et réseaux, parking) hormis les actions suivantes:

- le maintien de conditions satisfaisantes d'hébergement et de travail des entreprises présentes. 10 entreprises, soit une trentaine de personnes, sont installées provisoirement dans les locaux existants en attendant la livraison des locaux réhabilités en mars 2015 pour la 1ère tranche et le reste fin 2015 ;
- la gestion d'équipements mutualisés (téléphone, internet, photocopieur, salle de convivialité) mis à disposition des entreprises ;
- la participation avec la Splaad à des réunions d'information des entreprises sur l'avancement des travaux ;
- l'accompagnement à l'installation au printemps 2013 de Welience Agro Environnement, plateforme de transfert de technologies de la SATT Grand Est, dans des locaux entièrement réaménagés (laboratoires de micro-biologie et de biologie moléculaire, laverie, bureau) ;
- la participation à plusieurs manifestations comme le Salon de l'Agriculture 2013 sur le stand régional « Bourgogne » aux côtés de VITAGORA, les Rencontres du Technopôle Agro-Environnement à Hauteville lès Dijon en juin 2013, l'organisation de la pose de la 1ère pierre le 22 novembre 2013.

Lors de l'Assemblée Générale du 7 juillet 2014, Pierre GUEZ, Président de l'Association a réaffirmé son attachement à ce projet qui créera de la synergie entre Vitagora, l'ARIA, les Chambres d'agriculture, Artémis (Plateforme d'Innovation Agro-Environnementale) et les entreprises. Il a annoncé la relance des activités de l'Association étant donné qu'à présent les travaux d'aménagement et de réhabilitation du site et de construction des bâtiments des chambres d'agriculture sont bien engagés et que les dates de réception sont proches. Dans ce cadre, le Conseil régional a mis à disposition de l'Association un ingénieur ayant les connaissances à la fois de l'entreprise et du monde de la recherche, afin d'y exercer les fonctions de Directrice Générale.

Dans ce nouveau contexte, l'Association sollicite pour l'année 2014, par courrier du 25 août 2014, un accompagnement financier à la même hauteur que celui de l'année 2012, soit 40 000 € pour faire face aux engagements et charges incompressibles et ce conformément à l'annexe ci-jointe.

Le plan de financement s'établit comme suit :

	2012-2013 (pour mémoire)		2014	
<i>Conseil régional de Bourgogne Grand Dijon</i>	42 %	40.000 €	65 %	73.000 €
	58 %	55.000 €	35 %	40.000 €
Total	100 %	95.000 €	100%	113.000 €

Le Conseil régional de Bourgogne prend en charge le salaire chargé de la Directrice Générale (53 000 €) et les frais de fonctionnement courant (20 000 €).

Considérant l'importance de développer à présent l'animation, la communication et la notoriété du Technopôle pour attirer et accompagner des entreprises innovantes dans ce lieu unique, il vous est proposé d'attribuer à l'Association Technopôle Agro-Environnement « AgrOnov », une subvention d'un montant maximum de 40 000 € pour l'année 2014. Une convention viendra préciser les modalités de versement de cette subvention.

Vu l'avis de la Commission,

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'attribuer** une subvention de 40 000 € à l'Association Technopôle Agro-Environnement « AgrOnov », aux côtés de la Région Bourgogne, au titre de son fonctionnement pour l'année 2014 ;
- **d'autoriser** le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2014.

CHARGES - TAE		RECETTES - TAE	
PREV 2014		PREV 2014	
<b>60 - Achats</b>		70 - Ventes de produits finis, prestations de services et marchandises	-
Prestations de service	-	74 - Subventions	40 000,00
Achats matieres et fournitures	6 000,00		
Autres fournitures		GRAND DIJON	
<b>61 - services extérieurs</b>			
Locations mobilières et immobilières	1 000,00		
Entretien et réparations	600,00		
Assurances	700,00		
Documentation	800,00		
<b>62 - Autres services extérieurs</b>			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	8 000,00		
Publicité, publication, salon	5 500,00		
Déplacements, missions	1 000,00		
Téléphone et services bancaires	1 000,00		
<b>63 - impôts et taxes</b>			
Impôts et taxes sur rémunérations CFE	300,00		
<b>64 - Charges de personnel /</b>			
Rémunérations du personnel	-		
Charges sociales	-		
Autres charges du personnel	-		
<b>65 -Autres charges de gestion</b>	-	75 - Autres produits de gestion courante	-
<b>66 - Charges financières</b>	100,00	76 - Produits financiers	-
67 - Charges exceptionnelles	-	77 - Produits exceptionnels	
<b>68 - Dotations aux amortissements</b>		<b>78 - Reports : ressources non utilisées</b>	
Dot. Amort s/immobil corporel.	10 000,00		-
Dot. Prov. Risques & Charges exploit.	5 000,00		
<b>68 - Reports : ressources utilisées d'opérations antérieures</b>	-	79 - Transferts de charges	
<b>Total des Charges</b>	<b>40 000,00</b>	<b>Total des produits</b>	<b>40 000,00</b>
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	-
Mise à disposition gratuite de bien et Services			
		DEFICIT	
<b>TOTAL</b>	<b>40 000,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>40 000,00</b>